

Herbicide Torpedo[®] EZ

SUSPENSION CONCENTRÉE
COMMERCIAL

**POUR LA SUPPRESSION OU LA RÉPRESSION MAUVAISES HERBES ÉTIQUETÉES
DANS LES JACHÈRES ET LES ZONES NON AGRICOLES**

PRINCIPES ACTIFS :

Flumioxazine	160,0 g/L
Pyroxasulfone	203,0 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à raison de 0,04 % ou 5-Chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0017% et 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0006% à titre d'agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION 33872 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 0,05 Litres à Vrac

Valent Canada, Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd.,
Guelph, Ontario N1C 0A1
Téléphone : 519 767-9262

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

***EN CAS D'URGENCE METTANT EN CAUSE UN DÉVERSEMENT IMPORTANT
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1 800 892-0099***

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote spécifique pour ce produit. Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'absorption par la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements.

Suivre les exigences de l'équipement de protection individuelle, les contrôles techniques et les restrictions pour le scénario de mélange/chargement et d'applicateur tel que décrit dans le tableau ci-dessous :

Équipement	Équipement de protection individuelle et contrôles techniques	Quantité
------------	---	----------

d'application	Mélange, chargement, nettoyage et réparation	Applicateur	maximale de produit manipulé par jour
Pulvérisateur à rampe	Mélange/ chargement ouvert: Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques.	À cabine ouverte: Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques.	140 L
	Mélange/ chargement ouvert: Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et des gants résistant aux produits chimiques.	À cabine ouverte: Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et des gants résistant aux produits chimiques.	240 L
		À cabine fermée ¹: Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Des gants ne sont pas requis à l'intérieur d'une cabine ferme.	345 L
Pulvérisateur pour les emprises	Mélange/ chargement ouvert: Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et des gants résistant aux produits chimiques.	À cabine ouverte: Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et des gants résistant aux produits chimiques.	28 L
Équipement portatif mis sous pression mécaniquement	Mélange/ chargement ouvert: Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques.		11 L
Pulvérisateur à dos			2,4 L

¹Une cabine fermée fournit à la fois une barrière physique et une protection respiratoire (comme un filtrage de poussière / brouillard et / ou un système de purification de vapeur / gaz). La cabine fermée doit avoir une barrière résistant aux produits chimiques qui entoure totalement l'occupant et empêche le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine.

Ne pas manger, boire ou fumer durant le travail. Se laver à fond les mains et le visage avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes. Rincer immédiatement toute éclaboussure accidentelle du concentré ou de la bouillie de pulvérisation sur la peau, les vêtements et dans les yeux. Si le pesticide s'infiltré dans les vêtements, les enlever immédiatement. Se laver à fond et mettre des vêtements propres. Après le travail, changer de vêtements et se laver soigneusement le corps. Laver les vêtements de travail contaminés séparément des autres vêtements à laver avant de les réutiliser.

Ne pas appliquer le produit lorsque les conditions météorologiques favorisent le déplacement de la

dérive de pulvérisation au-delà des zones traitées. Ne pas appliquer le produit de façon à ce qu'il entre en contact avec les travailleurs ou d'autres personnes, directement ou par la dérive. Tenir toute personne non protégée hors des zones de traitement et des endroits où le produit pourrait dériver. Seuls les préposés à la manutention munis d'une protection peuvent se trouver sur les lieux durant le traitement.

N'appliquer que si le risque de dérive vers des habitations ou vers des activités humaines, telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application. Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès dans les zones traitées avant que le produit ait sèche.

Ne pas appliquer sur les chemins de ferme ou les routes où la circulation des véhicules peut faire en sorte que des poussières traitées soient soulevées et se déposent sur des cultures ou sur la végétation que l'on souhaite conserver.

Ne pas appliquer à moins de 100 mètres de poiriers qui ne sont pas en dormance.

Ne pas appliquer sur des sols poudreux ou susceptibles d'être déplacés par le vent à moins que l'on puisse procéder à une irrigation immédiatement après l'application.

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant au 519-767-9262 ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant agricole provincial. L'application de ce produit particulier doit répondre aux exigences qui suivent :

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons sans pulvérisation précisées dans le MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les arthropodes utiles dans les habitats à proximité du site de traitement, par exemple les haies et les terres boisées.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de

l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ÉLIMINATION

NE PAS UTILISER LE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin des aliments de consommation humaine ou animale. Conserver le pesticide dans le contenant d'origine. Entreposer dans un endroit frais, sec et sécurisé. Ne pas conserver le produit pur ni les solutions diluées dans un contenant conçu pour les aliments ou les boissons. Ne pas transporter le produit près des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Torpedo EZ est un herbicide du groupe 14 et du groupe 15. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Torpedo EZ et à d'autres herbicides du groupe 14 et/ou du groupe 15. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Torpedo EZ ou les herbicides du groupe 14 et/ou du groupe 15 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et

qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.

- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Valent Canada au 519-767-9262.

MODE D'EMPLOI

- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.
- NE PAS appliquer par voie aérienne.

Application au moyen d'un pulvérisateur pour grandes cultures : NE PAS appliquer le produit pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à la classification « moyenne » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être à

60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Bien agiter l'herbicide Torpedo EZ avant utilisation.

L'équipement de pulvérisation servant à appliquer l'herbicide Torpedo EZ ne doit pas être utilisé pour appliquer d'autres matières sur le feuillage de la culture, à moins de suivre la méthode de nettoyage appropriée. Voir NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR pour obtenir d'autres renseignements.

PRÉPARATION DU PULVÉRISATEUR

Avant d'appliquer l'herbicide Torpedo EZ, commencer par un équipement d'épandage propre et bien entretenu. Il faut nettoyer la cuve du pulvérisateur, de même que les boyaux et les rampes, afin qu'il ne reste aucun résidu provenant de la pulvérisation précédente dans le pulvérisateur. Certains pesticides, y compris, entre autres, les herbicides des types sulfonylurée et phénoxy, sont actifs en très petites quantités et peuvent occasionner des dommages lorsqu'ils sont appliqués sur des cultures sensibles. Il faut nettoyer l'équipement de pulvérisation selon les indications du fabricant du dernier produit utilisé avant de s'en servir pour appliquer l'herbicide Torpedo EZ. Si un mélange en cuve d'au moins deux produits a été préparé avant l'application de l'herbicide Torpedo EZ, il faut suivre la méthode de nettoyage la plus contraignante.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE

1. Remplir la cuve du pulvérisateur propre à moitié ou aux 2/3 du volume d'eau propre.
2. Pendant que l'agitateur est en marche, ajouter lentement l'herbicide Torpedo EZ délayé dans la cuve du pulvérisateur. L'agitation doit créer un effet ondulatoire ou de roulement à la surface de l'eau.
3. Si on procède au mélange en cuve de l'herbicide Torpedo EZ avec d'autres herbicides homologués, respecter l'ordre de mélange WAMLEGS [Poudres mouillables (WP), substances fluidifiables; Agiter, Agents antimousses, solutions tampons; Suspensions en Microcapsules; Substances Liquides ou solubles; Concentrés Émulsionnables; Formulations de Glyphosate à haute concentration; Surfactants] :
 - ajouter d'abord les sacs hydrosolubles;
 - ajouter ensuite les formulations sèches, les substances fluidifiables, les concentrés émulsionnables et finalement les solutions;
 - ne préparer que la quantité de mélange requise pour l'utilisation immédiate.
4. Ajouter tout adjuvant requis.
5. Remplir la cuve jusqu'au niveau d'eau désiré. **Poursuivre l'agitation jusqu'à ce que toute la solution ait été appliquée.**
6. Ne préparer que la quantité de mélange pouvant être appliquée la journée même. L'herbicide Torpedo EZ doit être appliqué dans les six heures suivant la préparation du mélange.

MÉTHODE D'APPLICATION

L'herbicide Torpedo EZ s'applique comme traitement au sol. L'équipement d'épandage doit être propre et en bon état. Les buses doivent être espacées uniformément sur la rampe et leur exactitude vérifiée fréquemment. Appliquer l'herbicide Torpedo EZ, ainsi que les mélanges en cuve contenant l'herbicide Torpedo EZ, par voie terrestre au moyen d'un pulvérisateur commercial standard muni de buses à jet plat (traitement de présemis ou de prélevée seulement)

conçues pour fournir la pression et le volume de pulvérisation voulus.

VOLUME DE CHARGE ET PRESSION DE LA PULVÉRISATION

Application de prélevée (travail du sol traditionnel) : Afin d'assurer une couverture uniforme, utiliser de 100 à 300 L de bouillie par hectare pour les utilisations avec travail du sol traditionnel. Il faut choisir les buses en fonction des recommandations du fabricant concernant le volume et la pression pour l'application en prélevée.

Traitement de désherbage total (avant la levée de la culture) : Afin d'assurer une bonne couverture pour les applications de désherbage total, utiliser de 150 à 600 L de bouillie par hectare. Utiliser de 200 à 600 L par hectare si la végétation est dense ou s'il y a des résidus de culture importants. Il faut choisir les buses en fonction des recommandations du fabricant concernant le volume et la pression pour l'application en postlevée. Ne pas utiliser des buses à miroir.

ZONES TAMPONS SANS PULVÉRISATION :

Une zone tampon sans pulvérisation N'EST PAS requise pour :

- Les utilisations avec un pulvérisateur manuel quand cela est permis sur l'étiquette.
- Un pulvérisateur à faible hauteur muni d'écrans ou de cônes antidérive qui empêchent tout contact avec la culture ou le feuillage

Pour l'application sur des emprises, une zone tampon sans pulvérisation pour protéger les habitats terrestres vulnérables n'est pas requise. Cependant, il faut utiliser les meilleures stratégies d'application existantes qui minimisent la dérive hors cible, y compris celles liées aux conditions météorologiques (par ex. direction du vent, vitesse des vents réduits) et à l'équipement de pulvérisation (par ex. grosses gouttelettes, minimisation de la hauteur au-dessus de la canopée). Les préposés à l'application doivent toutefois observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées pour la protection des habitats aquatiques vulnérables.

Les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons sans pulvérisation (mètres) requises pour la protection de :				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Sol nu dans des zones non cultivées	5	3	5	3	20
	Jachère	4	2	3	2	10

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association

et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Il faut nettoyer l'équipement de pulvérisation, y compris les récipients servant au mélange et les réservoirs ravitailleurs, tous les jours après l'application de l'herbicide Torpedo EZ. Après avoir appliqué l'herbicide Torpedo EZ, il faut procéder au nettoyage de l'équipement de pulvérisation selon la méthode suivante :

1. Vider complètement la cuve du pulvérisateur, puis rincer soigneusement le pulvérisateur, y compris l'intérieur et l'extérieur de la cuve, et tous les tamis/filtres de circuit.
2. Remplir la cuve du pulvérisateur d'eau propre puis rincer les boyaux, les rampes, les tamis et les buses.
3. Continuer de remplir la cuve jusqu'à pleine capacité; ajouter 3,8 litres d'ammoniac domestique 3 % (ou l'équivalent) pour chaque 378,5 L d'eau et faire circuler dans le pulvérisateur pendant 5 minutes, puis rincer les boyaux, les rampes, les tamis et les buses pendant au moins 15 minutes. Avant de rincer le système de pulvérisation, le cas échéant, desserrer les diaphragmes sur la rampe de pulvérisation afin de laisser la solution de nettoyage être pulvérisée par les diaphragmes ouverts. Si les rampes de pulvérisation sont munies de bouchons, il faut les desserrer avant de rincer le système, en laissant la solution de nettoyage être pulvérisée dans les bouchons desserrés. Afin de mieux éliminer l'herbicide Torpedo EZ du système de pulvérisation, ajouter un nettoyant de cuve au lieu de l'ammoniac et laisser la solution de nettoyage reposer dans le système de pulvérisation pressurisé (réservoir de pulvérisation, boyaux et rampe) pendant huit heures avant de rincer le système pendant au moins 15 minutes.
4. Vider complètement la cuve.
5. Ajouter suffisamment d'eau propre dans la cuve pour rincer les boyaux, les rampes, les tamis et les buses pendant 2 minutes.
6. Enlever les buses et les tamis, puis les rincer à l'eau propre.

L'équipement de pulvérisation, notamment les cuves, les boyaux, les rampes, les tamis et les buses, doit être nettoyé à fond avant d'appliquer des pesticides en postlevée. Les résidus de l'herbicide Torpedo EZ laissés dans le système d'épandage peuvent endommager la culture subséquente traitée.

RESTRICTIONS POUR LA ROTATION DES CULTURES

Les cultures alternes suivantes peuvent être cultivées après l'utilisation de l'herbicide Torpedo EZ à la dose précisée. Le fait de les semer avant la fin de l'intervalle de rotation recommandé peut entraîner des dommages à la culture.

Dose de l'herbicide Torpedo EZ	Cultures	Intervalle de rotation
--------------------------------	----------	------------------------

440 à 660 mL/ha	Soja, pois chiches, pois des champs	Immédiatement
	Maïs de grande culture, blé (de printemps et d'hiver)	7 jours
	Lentilles	6 mois
	L'orge, le blé dur, l'avoine, et luzerne*	11 mois
	Canola, graine de moutarde	12 mois
	Il faut que les résultats d'un bioessai du sol soient favorables avant de semer des cultures non indiquées ci-dessus.	

* À des doses supérieures à 440 mL/ ha, suivre un intervalle de rotation de 12 mois.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Lorsqu'il est utilisé selon le mode d'emploi figurant sur la présente étiquette, l'herbicide Torpedo EZ :

- assure la suppression résiduelle des mauvaises herbes sensibles dans les jachères;
- fournit un désherbage total additionnel lorsqu'il est utilisé dans le cadre d'un programme de désherbage total dans les jachères;
- peut être utilisé sur les fermes pour la suppression non sélective de la végétation afin de garder nu le sol dans des zones non cultivées qui doivent être exemptes de mauvaises herbes.
- peut s'utiliser pour garder le sol nu dans les zones non agricoles.

Il faut de l'humidité pour activer l'herbicide Torpedo EZ dans le sol et obtenir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. En cas de temps sec suivant l'application de l'herbicide Torpedo EZ, l'efficacité pourrait être réduite. Toutefois, si un degré d'humidité adéquat suit les conditions sèches, l'herbicide Torpedo EZ supprimera les mauvaises herbes sensibles en germination. L'herbicide Torpedo EZ pourrait ne pas supprimer les mauvaises herbes qui germent après l'application mais avant que l'herbicide ne soit activé par la pluie ou l'irrigation, ou les mauvaises herbes qui germent à travers les fissures créées par la sécheresse du sol.

En l'absence d'une humidité adéquate après l'application de l'herbicide Torpedo EZ, on peut améliorer la suppression des mauvaises herbes par l'apport d'au moins 1,5 à 2,5 cm d'eau.

Traitement de désherbage total

Appliquer l'herbicide Torpedo EZ sur les mauvaises herbes en pleine croissance dans le cadre d'un programme de désherbage total. L'application de l'herbicide Torpedo EZ dans des conditions non favorables à la croissance active des mauvaises herbes rend l'herbicide moins efficace. Ne pas appliquer l'herbicide Torpedo EZ lorsque les mauvaises herbes subissent un stress en raison de la sécheresse, d'un excès d'eau, de températures extrêmes, d'une maladie ou d'un faible degré d'humidité. Les mauvaises herbes qui subissent un stress ont tendance à devenir moins sensibles à l'action herbicide. L'herbicide Torpedo EZ est le plus efficace lorsqu'il est appliqué dans des conditions chaudes et ensoleillées.

Pour les traitements de désherbage total, utiliser l'herbicide Torpedo EZ en association avec d'autres herbicides foliaires tels que le glyphosate ou d'autres partenaires de mélange.

La suppression résiduelle des mauvaises herbes risque d'être moins efficace lorsqu'on procède à un désherbage total dans des champs contenant beaucoup de résidus de culture et/ou de mauvaises herbes.

Désherbage total à l'automne : Le traitement doit être effectué à l'automne, juste avant les premiers gels et lorsque les mauvaises herbes annuelles d'hiver et vivaces sont encore en croissance, afin de permettre une absorption et une activité maximales de l'herbicide. Les applications effectuées après un gel meurtrier produisent une suppression réduite des mauvaises herbes annuelles d'hiver et vivaces. Ne pas appliquer sur un sol gelé ou couvert de neige. En cas d'hivers anormalement doux, il est possible que la durée de la suppression des mauvaises herbes au printemps soit réduite.

Résistance à l'entraînement par la pluie

L'herbicide Torpedo EZ résiste à l'entraînement par la pluie une heure après le traitement. Ne pas appliquer l'herbicide Torpedo EZ si l'on prévoit de la pluie dans l'heure suivant le traitement, à défaut de quoi l'efficacité du traitement de postlevée pourrait être réduite.

Caractéristiques du sol

Un sol dont la teneur en matière organique et/ou en argile est élevée peut nécessiter des doses plus élevées de l'herbicide Torpedo EZ qu'un sol dont la teneur en matière organique et/ou en argile est faible. Le traitement sur des planches de semis creuses peut fournir une suppression moins efficace des mauvaises herbes.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION

- Ne pas appliquer ce produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive de la pulvérisation au-delà des zones de traitement.
- Ne pas appliquer le produit dans des conditions d'inversion à basse altitude, y compris le brouillard.
- Ne pas appliquer le produit sur un sol gelé ou couvert de neige.
- L'incorporation mécanique du produit dans le sol rend la suppression résiduelle des mauvaises herbes moins efficace. Ne pas travailler le sol de quelque manière que ce soit après l'application, à défaut de quoi la suppression sera réduite.
- Ne pas mettre le bétail en pâturage dans des champs traités, ni le nourrir de fourrage ou de foin traité.

MODE D'EMPLOI POUR LES JACHÈRES

L'herbicide Torpedo EZ, à raison de 440 à 660 mL/ha, peut être utilisé en association avec des herbicides de désherbage total approuvés sur l'étiquette pour supprimer les mauvaises herbes levées et fournir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. Les mauvaises herbes supprimées par une activité résiduelle sont indiquées au tableau 1.

Tableau 1. Mauvaises herbes supprimées par l'herbicide Torpedo EZ dans les jachères.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	DOSES (mL/ha)	REMARQUES
------------------------------------	--------------------------	------------------

<p>Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Amarante rugueuse (<i>Amaranthus tamariscinus</i>), y compris les biotypes résistants aux herbicides des groupes 2, 5 et 9 Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'Est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Sétaire verte, y compris résistant aux groupes 1 et 2 (<i>Setaria viridis</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Digitaire sanguine (<i>Digitaria sanguinalis</i>) Amarante de Palmer (<i>Amaranthus palmeri</i>) Renouée de Pennsylvanie (<i>Polygonum pennsylvanicum</i>) Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Abutilon (<i>Abutilon theophrasti</i>) Renouée liseron (<i>Polygonum convolvulus</i>) Moutarde sauvage, y compris résistant au groupe 2 (<i>Sinapis arvensis</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris le kochia résistant aux groupes 2, 4 et 9 Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>) Laiteron potager (<i>Sonchus oleraceus</i>) Échinochloa pied-de-coq (<i>Echinochloa crusgalli</i>) Gaillet gratteron (<i>Galium aparine</i>)</p> <p><i>Répression seulement :</i> Canola spontané (<i>Brassica napus</i>) y compris les variétés tolérantes au glyphosate, au glufosinate d'ammonium et à l'imidazolinone Folle avoine (<i>Avena fatua</i>) Soude roulante (<i>Salsola spp.</i>) Brome des toits (<i>Bromus tectorum</i>) Brome du Japon (<i>Bromus japonicas</i>) Orge sétaire (<i>Hordeum jubatum</i>)</p>	<p>440 à 660 *</p>	<p>Prélevée : Appliquer le produit avant la levée des mauvaises herbes.</p> <p>Postlevée : Lorsque les mauvaises herbes sont déjà levées, appliquer l'herbicide Torpedo EZ dans un mélange en cuve¹ avec un produit à base de glyphosate, présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium, à raison de 1,2 kg é.a./ha.</p> <p>Utiliser la dose supérieure sur les sols à texture entre fine et moyenne afin d'obtenir une suppression résiduelle de plus longue durée.</p>
---	--------------------	--

¹ Se reporter à l'étiquette de chaque produit d'association pour obtenir d'autres recommandations, restrictions et mises en garde. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

MODE D'EMPLOI POUR MAINTENIR UN SOL NU DANS LES ZONES NON CULTIVÉES D'UNE FERME

Utiliser l'herbicide Torpedo EZ dans le cadre d'une suppression non sélective de la végétation afin de maintenir un sol nu dans les zones non agricoles des fermes qui doivent demeurer exemptes de mauvaises herbes.

L'herbicide Torpedo EZ fournit une suppression résiduelle et en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées sensibles, ainsi qu'un mode d'action additionnel qui permet de supprimer les mauvaises herbes tolérantes à l'ALS (acétolactate synthase). L'herbicide Torpedo EZ peut se mélanger au réservoir avec les autres herbicides afin de fournir une meilleure suppression résiduelle ou en postlevée. La durée de la suppression résiduelle dépend de la dose appliquée ainsi que de la précipitation de pluie et des conditions météorologiques. La durée de la suppression résiduelle diminue à mesure que la température et la précipitation augmentent. Il faut utiliser l'herbicide Torpedo EZ à raison de 880 à 1215 mL/ha afin d'assurer une suppression résiduelle des mauvaises herbes indiquées au tableau 2.

MISES EN GARDE

- Ne pas appliquer sur les chemins de ferme ou les routes où la circulation des véhicules peut faire en sorte que des poussières traitées soient soulevées et se déposent sur des cultures ou sur la végétation que l'on souhaite conserver.
- Ne pas appliquer le produit sur des digues de fossé.
- Ne pas appliquer à moins de 100 mètres de poiriers qui ne sont pas en dormance.
- Ne pas appliquer le produit sur des sols poudreux ou susceptibles d'être soulevés par le vent à moins de pouvoir procéder à une irrigation immédiatement après le traitement.
- Ne pas faire plus d'une application par saison.

TRAITEMENT DE PRÉLEVÉE

Appliquer 880 à 1215 mL/ha d'herbicide Torpedo EZ en prélevée. Il faut avoir terminé les applications en prélevée de l'herbicide Torpedo EZ avant la levée des mauvaises herbes. Il faut de l'eau pour activer l'herbicide Torpedo EZ sur le sol afin de fournir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. Une température sèche suivant l'application de l'herbicide Torpedo EZ risque de rendre le produit moins efficace. Cependant, lorsqu'il y a eu suffisamment d'eau après des conditions sèches, l'herbicide Torpedo EZ supprime les mauvaises herbes sensibles en germination.

TRAITEMENT DE POSTLEVÉE

Appliquer 880 à 1215 mL/ha d'herbicide Torpedo EZ plus un adjuvant (0,25 % vol/vol de surfactant non ionique) en postlevée. L'ajout d'un adjuvant rehausse l'activité de l'herbicide Torpedo EZ sur les mauvaises herbes levées. Il faut une bonne couverture de la pulvérisation afin de maximiser l'activité en postlevée de l'herbicide Torpedo EZ. L'herbicide Torpedo EZ permet de supprimer en postlevée les mauvaises herbes levées, cependant, la translocation du produit à l'intérieur d'une mauvaise herbe est limitée, et la suppression est affectée par la couverture de la pulvérisation et par l'ajout d'un adjuvant. La suppression la plus efficace en postlevée a lieu lorsque l'herbicide Torpedo EZ est appliqué conjointement avec un surfactant sur les mauvaises herbes mesurant moins de 5 cm de hauteur. Un produit d'association devrait être utilisé conjointement avec l'herbicide Torpedo EZ pour supprimer en postlevée des mauvaises herbes mesurant moins de 5 cm.

Tableau 2. Mauvaises herbes supprimées par l'herbicide Torpedo EZ dans des zones non cultivées et à sol nu

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	DOSES (mL/ha)	REMARQUES
-----------------------------	------------------	-----------

<p>Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) Petite herbe à poux (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) Amarante rugueuse (<i>Amaranthus tamariscinus</i>), y compris les biotypes résistants aux herbicides des groupes 2, 5 et 9 Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>) Morelle noire de l'Est (<i>Solanum ptycanthum</i>) Amarante de Powell (<i>Amaranthus powellii</i>) Morelle poilue (<i>Solanum sarachoides</i>) Amarante de Palmer (<i>Amaranthus palmeri</i>) Renouée de Pennsylvanie (<i>Polygonum pennsylvanicum</i>) Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>) Abutilon (<i>Abutilon theophrasti</i>) Renouée liseron (<i>Polygonum convolvulus</i>) Moutarde sauvage, y compris résistant au groupe 2 (<i>Sinapis arvensis</i>) Panic capillaire (<i>Panicum capillare</i>) Sétaire verte, y compris résistant aux groupes 1 et 2 (<i>Setaria viridis</i>) Digitaire sanguine (<i>Digitaria sanguinalis</i>) Kochia à balais (<i>Kochia scoparia</i>) y compris le kochia résistant aux groupes 2, 4 et 9 Vergerette du Canada (<i>Conyza canadensis</i>) Laiteron potager (<i>Sonchus oleraceus</i>) Échinochloa pied-de-coq (<i>Echinochloa crusgalli</i>) Gaillet gratteron (<i>Galium aparine</i>)</p> <p><i>Répression seulement :</i> Canola spontané (<i>Brassica napus</i>) y compris les variétés tolérantes au glyphosate, au glufosinate et à l'imidazolinone Folle avoine (<i>Avena fatua</i>) Soude roulante (<i>Salsola spp.</i>) Brome des toits (<i>Bromus tectorum</i>) Brome du Japon (<i>Bromus japonicas</i>) Orge sétaire (<i>Hordeum jubatum</i>)</p>	<p>880 à 1215</p>	<p>Prélevée : Appliquer le produit avant la levée des mauvaises herbes.</p> <p>Postlevée : Lorsque les mauvaises herbes sont déjà levées, appliquer l'herbicide Torpedo EZ plus un adjuvant (0,25 % vol/vol de surfactant non ionique) ou en mélange en cuve¹.</p> <p>Utiliser la dose supérieure sur les sols à texture entre fine et moyenne afin d'obtenir une suppression résiduelle de plus longue durée.</p>
---	-----------------------	---

¹ Se reporter à l'étiquette de chaque produit d'association pour obtenir d'autres recommandations, restrictions et mises en garde. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange.

PRODUITS D'ASSOCIATION : Lire au complet et suivre les directives figurant sur l'étiquette de tout éventuel produit d'association avec l'herbicide Torpedo EZ. Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément aux restrictions et les précautions les plus sévères. Les produits d'association recommandés comptent entre autres

le glyphosate, le 2,4-D Ester, et Liberty 200 SN.

MODE D'EMPLOI POUR MAINTENIR UN SOL NU DANS LES ZONES INDUSTRIELLES OÙ IL FAUT LUTTER CONTRE LA VÉGÉTATION ENVAHISSANTE

Lorsqu'il est utilisé selon le mode d'emploi, l'herbicide Torpedo EZ sert à la suppression non sélective de la végétation afin de maintenir un sol nu dans des zones non agricoles qui doivent être exemptes de mauvaises herbes. Appliquer l'herbicide Torpedo EZ sur :

- le sol nu sous les glissières de sécurité, les pipelines en surface, les assises de chemin de fer, les gares de triage et les zones environnantes;
- le sol nu dans les aires de stationnement et d'entreposage, les sites d'usines, les sous-stations, les postes de pompage et les parcs de stockage;
- le sol nu dans les aéroports, les briqueteries, les sites d'installations industrielles, les parcs à bois débités et les installations militaires, ainsi que les aires de stockage;
- le sol nu autour des bâtiments agricoles et le long des haies;
- les surfaces de routes, les bordures de routes améliorées et les accotements en gravier.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION

- Ne pas appliquer le produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive de la pulvérisation au-delà des zones traitées.
- Ne pas appliquer le produit sur des digues de fossé.
- Ne pas appliquer le produit sur des allées ou chemins de ferme dont la circulation risque de soulever et déposer la poussière sur les cultures ou autre végétation que l'on souhaite conserver.
- Ne pas appliquer le produit dans un rayon de 100 mètres autour des poires non dormantes.
- Ne pas appliquer le produit sur des sols poudreux ou susceptibles d'être soulevés par le vent à moins de pouvoir procéder à une irrigation immédiatement après le traitement.
- Ne pas faire plus d'une application par saison.

L'herbicide Torpedo EZ fournit une suppression résiduelle et en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées sensibles, ainsi qu'un mode d'action additionnel qui permet de supprimer les mauvaises herbes tolérantes à l'ALS (acétolactate synthase). L'herbicide Torpedo EZ peut se mélanger au réservoir avec les autres herbicides afin de donner une meilleure suppression résiduelle ou en postlevée. La durée de la suppression résiduelle dépend de la dose appliquée ainsi que de la précipitation de pluie et des conditions météorologiques. La durée de la suppression résiduelle diminue à mesure que la température et la précipitation augmentent. Il faut utiliser l'herbicide Torpedo EZ à raison de 880 à 1215 mL/ha afin d'assurer une suppression résiduelle des mauvaises herbes indiquées au tableau 2.

**PÉRIODE D'APPLICATION SUR LES MAUVAISES HERBES
TRAITEMENT DE PRÉLEVÉE**

Appliquer 880 à 1215 mL/ha d'herbicide Torpedo EZ en prélevée. Les traitements de prélevée d'herbicide Torpedo EZ doivent se faire sur un sol exempt de mauvaises herbes. Il faut avoir terminé les applications en prélevée de l'herbicide Torpedo EZ avant la levée des mauvaises

herbes. Il faut de l'eau pour activer l'herbicide Torpedo EZ sur le sol afin de fournir une suppression résiduelle des mauvaises herbes. Une température sèche suivant l'application de l'herbicide Torpedo EZ risque de rendre le produit moins efficace. Cependant, lorsqu'il y a eu suffisamment d'eau après des conditions sèches, l'herbicide Torpedo EZ supprime les mauvaises herbes sensibles en germination.

TRAITEMENT DE POSTLEVÉE

Appliquer 880 à 1215 mL/ha d'herbicide Torpedo EZ plus un adjuvant (0,25 % vol/vol de surfactant non ionique) en postlevée. L'ajout d'un adjuvant rehausse l'activité de l'herbicide Torpedo EZ sur les mauvaises herbes levées. Il faut une bonne couverture de la pulvérisation afin de maximiser l'activité en postlevée du produit. L'herbicide Torpedo EZ permet de supprimer en postlevée les mauvaises herbes levées, cependant, la translocation du produit à l'intérieur d'une mauvaise herbe est limitée, et la suppression est affectée par la couverture de la pulvérisation et par l'ajout d'un adjuvant. La suppression la plus efficace en postlevée a lieu lorsque l'herbicide Torpedo EZ est appliqué conjointement avec un surfactant sur les mauvaises herbes mesurant moins de 5 cm de hauteur. Un produit d'association devrait être utilisé conjointement avec l'herbicide Torpedo EZ pour supprimer en postlevée des mauvaises herbes mesurant moins de 5 cm.

PRODUITS D'ASSOCIATION : Lire au complet et suivre les directives figurant sur l'étiquette de tout éventuel produit d'association avec l'herbicide Torpedo EZ. Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément aux restrictions et les précautions les plus sévères. Les produits d'association recommandés comptent entre autres le 2,4-D Ester, Hyvar XL, Krovar, Telar, Vanquish, Banvel, Karmex, Velpar, Arsenal, Tordon, et Garlon.

Torpedo est une marque déposée de Valent U.S.A. LLC.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce ou des marques déposées de leurs sociétés respectives.

{Base/Container Label}

GROUPES 14 15 HERBICIDES

Herbicide Torpedo[®] EZ

SUSPENSION CONCENTRÉE
COMMERCIAL

**POUR LA SUPPRESSION OU LA RÉPRESSION MAUVAISES HERBES ÉTIQUETÉES
DANS LES JACHÈRES ET LES ZONES NON AGRICOLES**

PRINCIPES ACTIFS :

Flumioxazine	160,0 g/L
Pyroxasulfone	203,0 g/L

Contient de 1,2-benzisothiazoline-3-one à raison de 0,04% ou 5-Chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0017% et 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0006% à titre d'agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION 33872 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 0,05 Litres à Vrac

Valent Canada, Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd.,
Guelph, Ontario N1C 0A1
Téléphone : 519 767-9262

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

***EN CAS D'URGENCE METTANT EN CAUSE UN DÉVERSEMENT IMPORTANT
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1 800 892-0099***

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote spécifique pour ce produit. Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif en cas d'absorption par la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements.

Suivre les exigences de l'équipement de protection individuelle, les contrôles techniques et les restrictions pour le scénario de mélange/chargement et d'applicateur tel que décrit dans le livret.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Voir le livret pour les mises en garde et les restrictions.

ÉLIMINATION

NE PAS UTILISER LE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin des aliments de consommation humaine ou animale. Conserver le pesticide dans le contenant d'origine. Entreposer dans un endroit frais, sec et sécurisé. Ne pas conserver le produit pur ni les solutions diluées dans un contenant conçu pour les aliments ou les boissons. Ne pas transporter le produit près des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci.